

PROGRAMME DE MENTORAT AU SECONDAIRE

Centre
de services scolaire
des Trois-Lacs

Québec



Offert aux enseignants en début de carrière

Dans le cadre de l'implantation du plan d'accueil, d'intégration et d'insertion professionnelle du CSSTL, nous sommes à la recherche d'enseignants en début de carrière (mentorés) qui souhaiteraient être accompagnés dans leur développement professionnel par un enseignant expérimenté (mentor). Le programme de mentorat vise à soutenir le développement professionnel de l'enseignant et non à évaluer sa prestation de travail. Il se distingue ainsi de la démarche d'appréciation du rendement assumée par la direction d'école.

Profil du mentoré

Un enseignant à contrat ou en poste qui a moins de 5 ans de pratique (priorité aux enseignants légalement qualifiés) et qui :

- A la volonté de s'engager dans son développement professionnel, en étant accompagné par un mentor;
- A la volonté de s'engager dans le programme de mentorat pour un maximum de deux ans;
- Reconnaît être le premier responsable de la réussite de son insertion professionnelle;
- Est ouvert à reconsidérer certaines idées, stratégies ou méthodes;
- A un souci de l'éthique professionnelle, notamment au regard du respect de la confidentialité;
- Est disponible.

Rôles du mentoré

- Participer aux rencontres avec son mentor;
- Préciser ses préoccupations et ses attentes;
- Échanger avec son mentor sur ses réussites et ses difficultés ainsi que sur les moyens pour les surmonter;
- Développer des comportements éthiques et professionnels;
- Respecter son engagement;
- Adopter une posture adéquate au regard de l'éthique professionnelle, notamment au regard du respect de la confidentialité.

Déroulement et modalités

- Durée maximale de deux ans;
- Jumelage avec un mentor le plus tôt possible dès la réception de l'inscription (voir le lien ci-dessous);
- Une rencontre annuelle de réseautage, d'échanges et de régulation du programme avec d'autres mentorés;
- 12 périodes de libération réparties sur 2 ans pour les rencontres mentor/mentoré;
- Une compensation annuelle de 20 heures est reconnue dans les autres tâches professionnelles, à même les 90 heures assignées par la direction.

Pour en savoir plus

Pour des exemples concrets de ce qu'une relation mentorale peut vous apporter ? Scannez le code QR ci-dessous afin de visionner les témoignages de mentorés! Bien que cette vidéo ait été préparée avec des mentorées du primaire, l'expérience de mentoré est universelle.



Pour s'inscrire

1. Prendre connaissance du programme de mentorat, du profil des mentorés ainsi que de ses rôles et responsabilités ;

2. Remplir la fiche d'inscription. Vous y aurez accès :

en cliquant ici

ou

en lisant ce code QR.



3. Signer une entente mentorale dans le cadre du programme. Cette entente vous sera acheminée par courriel lorsque votre dyade sera officialisée.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à rencontrer un mentor de votre école ou à joindre un membre de l'équipe des Services éducatifs aux jeunes responsable du dossier insertion professionnelle à l'adresse courriel suivante :

soutienip@csstl.gouv.qc.ca